



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E112909

VALABLE JUSQU'AU 18/05/2027

ÉDITÉ LE

03/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/05/2025

Capital : 8 000

Raison sociale : ELECTRICITE LAURENT ECK

37 RUE DES PINS
67310 WASSELONNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE

Siret : 417 919 180 00030

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4029812

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254000/002215401/3

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254000/002215401/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 03 88 87 01 95

Fax : 03 88 87 04 83

Portable : 06 63 69 48 67

Site Internet : <http://www.thermalys.fr>

E-mail : contact@thermalys.fr

Responsabilité légale :

BALA3/4 GILDAS PRÉSIDENT / ECK LAURENT ARTISAN

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	19/05/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/05/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	19/05/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/05/2022
o Chaudière bois	19/05/2022
o Poêle ou insert bois	19/05/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	02/07/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	19/05/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/05/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.